



Yvoir – Programme Communal de Développement Rural

Compte-rendu de la réunion de consultation villageoise Dorinne, le 14 septembre 2023

Participants : Hors Fondation Rurale de Wallonie, **21** personnes ont participé à la réunion.

Grégory ROCHETTE, Adrien GERLACHE, Dominique SON, Pierre POUKENS, Béatrice ROBEETS, Fabienne MEERS, Fabrice CAMUS, Francine MARLAIR, Blanche MAROTTE, Marie-France HENNEKINNE, Arnaud THIRY, Jean PAQUET, Roger CHARLES, Michel PIERSON, Xavier GRANDJEAN, Sylvain PARACHE, Luc LEFEVRE, François DUCHENE

Parmi elles : **Pour le Collège communal** : Patrick EVRARD

Pour le Conseil communal : Bertrand CUSTINNE

Pour le Conseil de l'action social : Thierry LESSIRE

Pour la commune : Nicolas SERVAIS

Pour la Fondation rurale de Wallonie : Julie GOOVAERTS et Florence LOUBRIS

1. Objectifs de la réunion

Un double objectif est poursuivi lors de la réunion :

- Informer les habitants sur la philosophie et le déroulement du processus d'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR), et susciter l'envie d'y participer.
- Établir un diagnostic aussi précis que possible de la commune en donnant la parole aux citoyens sur les atouts/ressources de leur village ou de leur commune, et sur ce qui pose problème.

2. Informations sur le Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) est un outil permettant de déterminer les projets à mener pendant les 10 prochaines années afin d'améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants. Il est élaboré conjointement par les mandataires et la population. Des explications plus détaillées sont disponibles sur le site <https://www.pcdr-yvoir.info> et sur www.frw.be.

3. Consultation villageoise : résultats

3.1. Points noirs en matière de sécurité routière

En caractères gras : les éléments cités plusieurs fois

Lieu / Nom de rue / Carrefour	Problème(s)
Rue de l'état / Carrefour Saint Donat	<ul style="list-style-type: none"> Vitesse excessive Manque de visibilité Abondance de végétation Bordures de la chaussée dangereuses → Création d'un rond-point ?
Commune d'Yvoir en général	<ul style="list-style-type: none"> Absence de pistes cyclables sécurisées
Rue Chestrée	<ul style="list-style-type: none"> Voirie étroite Vitesse excessive Accotement non aménagé ; absence de trottoir qui engendre un danger pour les piétons qui montent vers l'école Absence de filet d'eau qui engendre des désagréments lors des fortes pluies (gravats, sables, ... sur la route) Virage dangereux en bas de la rue (passage fréquent des camions de la carrière)
Entrée de village (côté Purnode) / rue d'en Haut	<ul style="list-style-type: none"> Vitesse dans la ligne droite après le casse-vitesse d'entrée du village
Rue de l'Eglise	<ul style="list-style-type: none"> Descente trop rapide Montée endommagée à hauteur du n°20 ce qui engendre des nuisances sonores avec les camions, engins agricoles, ...
Rue de Agauches	<ul style="list-style-type: none"> Rue étroite et rectiligne qui engendre une hausse de la vitesse
Puits du champ (Yvoir)	<ul style="list-style-type: none"> Pont surplombant le chemin de fer fragilisé par le charroi
Carrefour de Purnode	<ul style="list-style-type: none"> Très mauvaise visibilité
Rue d'Awagne (Pretry)	<ul style="list-style-type: none"> Non-respect de la signalisation
Houx (arrêt de bus)	<ul style="list-style-type: none"> Attention au(x) passage(s) piéton(s)
Chaussée principale entre les carrières et l'autoroute	<ul style="list-style-type: none"> Fréquence excessive des camions (rapides et bruyants)
Route entre Yvoir et Purnode	<ul style="list-style-type: none"> Revêtement très dégradé

Rue de la future école

- **Quid de la circulation avec les routes dans cet état et le manque de sécurisation**

3.2. Atouts/faiblesses/pistes de projets

En caractères gras : les éléments cités plusieurs fois

Thèmes	La vision de la population		Les pistes avancées par la population
	Les atouts (et opportunités)	Les faiblesses (et menaces)	
Situation géographique	-	-	
Secteur indépendant - Commerces	<ul style="list-style-type: none"> - Menuiserie - Carreleur - Pompe à carburant - Thérapeuthe Reiki – Dorji - Esthéticienne - Brasserie - Comptable - Terrassement - Carrière - Journée découvertes des entreprises (grandes structures) - Formateur professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu de petits commerces 	-
Produits locaux et circuits courts	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation de la source - Eleveur de porcs Bio - Le jardin de Sylvain - 4 agriculteurs 	-	-
Environnement naturel – Biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> - Calme & Bien être 	-	
Mobilité – chemins et sentiers	<ul style="list-style-type: none"> - Sentiers balisés (syndicat d'initiative) - Belles randonnées dans la vallée du Bocq - Marche Adeps 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'entretien des chemins balisés 	-

	<ul style="list-style-type: none"> - Marche gourmande 		
Mobilité – Modes de déplacements doux	<ul style="list-style-type: none"> - Réseau points nœuds - Présence du train 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de pistes cyclables - Manque de bornes électriques 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une piste cyclable le long de la grande route de Spontin à Yvoir. Piste cyclable séparée de la voirie. Cet axe drainerait les villages de Spontin, Dorinne, Purnode et Evrehailles vers Yvoir. Cela permettrait un accès cyclable vers la gare d'Yvoir, une liaison vers le RAVeL vers Dinant, Namur, Maredsous et Mettet. - Création de pistes cyclables sur l'ensemble de la commune - Réhabilitation de la ligne de chemin de fer
Mobilité – transports en commun	-	<ul style="list-style-type: none"> - Pas assez desservi par les bus (souvent bondés) 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un Proxibus sur la commune d'Yvoir pour offrir une alternative au service TEC
Espaces publics	-	<ul style="list-style-type: none"> - Bas-côtés peu entretenus - Manque d'entretien des espaces - Manque de lieux de rencontre (manque d'un centre à Dorinne) - Ajouter des équipements dans la plaine de jeux - 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un espace public fréquenté avec un tableau d'information qui serait entretenu et alimenté quotidiennement par les informations aux citoyens, activités, festivités, ballades et patrimoine à découvrir dans le village - Création d'un espace de convivialité et intergénérationnel - Création d'une maison de village ou d'un lieu de rencontre pour favoriser les échanges - Création d'une Maison Rurale Polyvalente à Mont pour accueillir les

			<p>associations, clubs sportifs, réunions citoyennes, ...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer une fontaine dans le village (au passage d'une source) - Mettre Spontin en zone 30km/h
Sport	- Balle pelote	- Orienté uniquement sur la balle pelote	-
Culture			
Communication	- Bulletin communal	<ul style="list-style-type: none"> - Certaines maisons oubliées lors des distributions en toutes boites - Pas de délocalisation du Conseil Communal - Les dossiers des enquêtes publiques ne sont pas disponibles sur internet. Obligation de se déplacer à la commune - Manque de communication sur les travaux à venir (souvent surpris devant le fait accompli) - Manque de relais de l'information vers la population - Mieux informer sur les droits et devoirs pour les survols des jardins par un drone 	-
Urbanisme et Aménagement du territoire		<ul style="list-style-type: none"> - Certaines zones d'habitat sont en zones inondables (plan de secteur) - Chaussée trop étroite - Absence de filet d'eau et de trottoir dans certaines rues 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager la rue Chestrée avec des trottoirs et un filet d'eau pour plus de sécurité des usagers - Favoriser les zones partagées dans les villages - Entretien des voiries

		<ul style="list-style-type: none"> - Limiter l'urbanisation et l'octroi de permis de bâtir 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un contournement de Spontin pour les camions -
(Petite) Enfance	-	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de crèche 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une école de village avec une crèche communale ainsi que des espaces extra-scolaires. Un espace de bien-être de la petite enfance à l'après adolescence.
Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> - Ecole 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'un club des jeunes - Manque d'un espace / local pour les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> -
Ainés	-	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'une association des ainés 	<ul style="list-style-type: none"> -
Paysages	-	<ul style="list-style-type: none"> - 	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver les paysages et l'environnement en ne construisant pas trop
Patrimoine/Histoire locale	<ul style="list-style-type: none"> - Cloches de l'Eglise 	<ul style="list-style-type: none"> - Vente de l'ancienne école - Patrimoine peu valorisé (panneaux signalétiques, éclairage, ...) - Presbytère ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Rénover les bâtiments existants des écoles afin de préserver une école / village
Agriculture		<ul style="list-style-type: none"> - Destruction des terrains agricoles et forestiers 	<ul style="list-style-type: none"> -
La cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Cercle Saint-Fiacre(comité) - Comité de parent - Comité Père Noël - Vignerons 		<ul style="list-style-type: none"> -
Dynamique locale	<ul style="list-style-type: none"> - Stage de Dorinne à la salle St Fiacre /août) 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de jeux inter villages - Manque de kermesse - Lourdeur administrative lors de la création d'ASBL 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un potager collectif/partagé

		-	
Numérique		-	
Services	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil agréable à la maison communale pour les nouveaux habitants 	<ul style="list-style-type: none"> - Taxi social pas assez développé - Manque d'entretien régulier des avaloirs 	-

4. Les suites

- **Un diagnostic complet de la commune** sera réalisé et présenté à la population une fois les réunions de consultation villageoise terminées.
- **Des Groupes de Travail (GT) thématiques**, ouverts à tous, se réuniront pour définir les objectifs et projets qui figureront dans le programme communal de développement rural (PCDR).
- **Une commission locale de développement rural (CLDR)** sera créée. Son rôle sera, sur base du travail réalisé par les GT, de définir le programme de projets à proposer au conseil communal et la priorité à leur accorder dans le temps. La CLDR est composée de 20 à 60 membres, dont minimum $\frac{3}{4}$ sont des citoyens représentant les différents villages, les classes d'âge de la population et les milieux économiques, socio-professionnels et culturels de la commune, et maximum $\frac{1}{4}$ sont issus du Conseil communal. Un appel à candidature sera lancé après les élections communales.

Pour tout complément d'information

<https://www.pcdr-yvoir.info/>
www.frw.be

Pour tout contact avec la FRW

Florence Loubris
Julie Goovaerts

Tél : 083/660.770 E-Mail : f.loubris@frw.be
Tél : 083/660.779 E-Mail : j.goovaerts@frw.be



Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

Rue de Hiétine, 2 à 5370 Havelange
Tél : 083/660.770 www.frw.be

